Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 3 mars 2020 à 13 h 30

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 11155, avenue Hébert, le mardi 3 mars 2020, à 13 h 30.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA *Direction Performance_Greffe et Services administratifs*

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 3 mars 2020, à 13 h 30.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Subvention - Contribution financière

CA *Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social* - 1204394002

Accorder une contribution financière maximale de 37 000 $ à Un itinéraire pour tous, pour l'embauche d'un intervenant jeunesse visant à assurer une présence active à la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord et approuver le projet de convention à intervenir.

20.02 Subvention - Soutien financier avec convention

CA *Direction de la culture_ des sports_ des loisirs et du développement social* - 1204394001

Accorder une contribution financière de 15 000 $ à Un itinéraire pour tous pour le projet « Animation de soirées de jeux vidéo à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord » en 2020 et approuver le projet de convention à intervenir entre l'arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Autorisation de dépense

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1200709001

Autoriser une dépense de 151 028,99 $, taxes incluses, à Énergir pour des travaux de déplacement d'une conduite de gaz, située en arrière du trottoir Est de la rue Jubinville, entre la rue Pascal et le boulevard Maurice-Duplessis.

_____

Anne-Sophie BERGERON
Secrétaire d'arrondissement substitut
Montréal, le lundi 2 mars 2020

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 20.01

2020/03/03
13:30

Dossier # : 1204394002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des bibliothèques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière de 37 000 $ à Un itinéraire pour tous pour l'embauche d'un intervenant jeunesse visant à assurer une présence active à la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord et approuver le projet de convention à intervenir.

Il est recommandé:
QUE soit accordée une contribution financière de 37 000 $ à Un itinéraire pour tous pour l'embauche d'un intervenant jeunesse visant à assurer une présence active à la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre l'arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme;

Et QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Claire VASSART **Le** 2020-03-04 12:09

Signataire : Claire VASSART

Directrice
Montréal-Nord , Direction Performance_Greffe et Services administratifs

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1204394002**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des bibliothèques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière de 37 000 $ à Un itinéraire pour tous pour l'embauche d'un intervenant jeunesse visant à assurer une présence active à la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord et approuver le projet de convention à intervenir.

CONTENU

CONTEXTE

Le présent sommaire décisionnel vise à faire approuver par le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord une contribution financière de 37 000 $ à Un itinéraire pour tous pour l'embauche d'un intervenant jeunesse supplémentaire dans le cadre de son projet Jeunesse-Action Nord-Est. Cette ressource interviendra principalement auprès de la clientèle des 12-17 ans qui fréquente la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord sur l'heure du midi et après les heures de classe afin de créer des liens avec eux et pour assurer une appropriation respectueuse des lieux. La période prévue est de 35 semaines pour couvrir la période du calendrier scolaire.
Dans le cadre de ce projet, Un itinéraire pour tous travaille en étroite collaboration avec l'école secondaire Henri-Bourassa et la Division des bibliothèques de Montréal-Nord afin d'offrir des alternatives constructives aux adolescents qui fréquentent la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord.

Il s'agit de:
- développer une communication et un contact avec les jeunes dans la bibliothèque tout en favorisant le respect du code de conduite qui s'y applique;
- intervenir directement auprès des jeunes lors de résolution de problèmes, en collaboration avec le personnel de la bibliothèque, en coordonnant au besoin le soutien apporté aux jeunes par d'autres ressources et intervenants du milieu;
- assurer au besoin une présence à l'école et dans les lieux ciblés pour assurer le relais de l'information entre partenaires;
- encadrer le déploiement d'activités organisées par et pour les jeunes (empowerment) lors des journées de relâche scolaire (journées pédagogiques, semaine de relâche et vacances estivales) et de réaliser du référencement vers les programmes des partenaires (écoles et arrondissement).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA18 10 442 du 12 novembre 2018 - Accorder une contribution financière de 31 603,25 $ à Un itinéraire pour tous pour l'embauche d'un intervenant jeunesse visant à assurer une

présence active à la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord.

DESCRIPTION

Nom de l'organisme: Un itinéraire pour tous
Titre du projet: Intervenant jeunesse pour assurer une présence à la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord (MCC) sous la responsabilité d'UIPT.

Brève description du projet: Il s'agit d'une demande de bonification du projet Jeunesse-Action Nord-Est afin d'accroître l'impact essentiellement au niveau du vivre-ensemble en travaillant le développement de saines relations et de comportements respectueux auprès de la clientèle adolescente fréquentant la bibliothèque de la MCC en dehors des heures de classe. Cette démarche permettra d'encourager une appropriation positive et respectueuse de la bibliothèque (et autres lieux publics environnants) par les jeunes et de réagir rapidement pour accompagner à la fois le personnel en fonction en bibliothèque dans leurs interactions avec la clientèle et les jeunes vulnérables ou en difficulté.

JUSTIFICATION

En raison de l'augmentation de la fréquentation de la bibliothèque de la MCC, ainsi que de la récurrence de problématiques comportementales chez certains jeunes, Un itinéraire pour tous, l'arrondissement (via les bibliothèques de Montréal-Nord) et l'école secondaire Henri-Bourassa s'unissent et s'entendent sur le fait qu'il est nécessaire d'accroître les ressources disponibles en assurant une présence importante à la bibliothèque et en assurant le respect de codes de conduite basés sur le respect des mêmes valeurs. Le recours à une intervention sociale devrait permettre d'assurer un climat approprié pour les citoyens qui fréquentent la bibliothèque comme pour le personnel en place.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les versements à l'organisme se feront comme suit:
50 % du montant à la signature de la convention: (18 500,00 $);
40 % du montant à la mi période visée par l'entente: juin 2020 (14 800,00 $);
10 % du montant à la fin de la période visée par l'entente: 31 décembre 2020 (3 700,00 $).

La dépense sera imputée au budget de fonctionnement de l'arrondissement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

S/O

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les objectifs du projet sont de :
- Favoriser l'instauration d'un environnement sécuritaire et agréable dans la bibliothèque et lieux autour de l'école secondaire Henri-Bourassa en dehors des heures de cours.
- Consolider les liens entre les différents acteurs impliqués (école-arrondissement-UIPT-familles) afin de favoriser des interventions cohérentes et efficaces lors de résolution de problèmes auprès de jeunes vulnérables ou en difficultés.
- Permettre aux jeunes de développer leurs intérêts et leurs compétences de façon constructive.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Les communications doivent se faire selon les modalités prévues au protocole de visibilité de l'arrondissement de Montréal-Nord.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le projet fera l'objet d'un suivi régulier de la part de la Division des bibliothèques**.** Un premier rapport est exigé à la mi-étape ainsi qu'un rapport final le mois suivant la date de fin du projet. L'organisme s'engage à fournir les rapports d'étape et finaux aux dates prévues à cet effet.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction Performance_Greffe et Services administratifs (Sophie BOULAY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie DÉSILETS
Chef de division des bibliothèques

ENDOSSÉ PAR Le : 2020-02-27

Claudel TOUSSAINT
Directeur

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 20.02

2020/03/03
13:30

Dossier # : 1204394001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des bibliothèques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière de 15 000 $ à Un itinéraire pour tous pour le projet « Animation de soirées de jeux vidéo à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord » en 2020 et approuver le projet de convention à intervenir.

QUE soit accordée une contribution financière de 15 000 $ à Un itinéraire pour tous pour le projet « Animation de soirées de jeux vidéo de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord » en 2020;
QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre l'arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Claire VASSART **Le** 2020-03-04 11:59

Signataire : Claire VASSART

Directrice
Montréal-Nord , Direction Performance_Greffe et Services administratifs

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1204394001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des bibliothèques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière de 15 000 $ à Un itinéraire pour tous pour le projet « Animation de soirées de jeux vidéo à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord » en 2020 et approuver le projet de convention à intervenir.

CONTENU

CONTEXTE

Ce sommaire décisionnel vise à octroyer une contribution financière de 15 000,00 $ issue du budget de fonctionnement des bibliothèques, à l'organisme Un itinéraire pour tous pour le projet mentionné en objet.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA19 10 008 du 21 janvier 2019 - Accorder une contribution financière de 15 000,00 $ à Un itinéraire pour tous pour le projet «Animation de soirées de jeux vidéo de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord» en 2019 et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.
CA18 10 367 du 10 septembre 2018 - Accorder une contribution financière de 7 674,42 $ à Un itinéraire pour tous pour le projet «Animation de soirées de jeux vidéo de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord» en 2018 et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

CA18 10 075 du 12 mars 2018 - Accorder une contribution financière de 7 325,58 $ à Un itinéraire pour tous pour le projet «Animation de soirées de jeux vidéo de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord» en 2018 et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

CA17 10 012 du 16 janvier 2017- Accorder une contribution financière de 15 000 $ à l'organisme Un itinéraire pour tous pour le projet « Animation de soirées de jeux vidéo de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord» en 2017, et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

CA15 10246 du 01 juin 2015 - Accorder une contribution financière de 15 000 $ à l'organisme Un itinéraire pour tous pour le projet « Animation de soirées de jeux vidéo de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord», et approuver le projet de

convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

CA14 10 045 du 10 février 2014 - Accorder pour l'année 2014, un soutien financier non-récurrent de 18 800 $ à l'organisme Un itinéraire pour tous pour le projet Animation de jeux vidéos à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord. De cette somme, 10 000 $ provient de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (2013-2015) et 8 800 $ d'un budget de l'arrondissement de Montréal-Nord. Approuver le projet de convention à cet effet.

DESCRIPTION

Nom de l'organisme : Un itinéraire pour tous
Nom du projet : Animation de jeux vidéo à la bibliothèque de la MCC

Ce projet permettra d'offrir à une cinquantaine de jeunes âgés entre 13 et 25 ans de Montréal-Nord (en particulier du secteur nord-est de l'arrondissement) une activité de divertissement, de socialisation et de développement de compétences dans un lieu culturel et ce, à des moments spécifiques de la semaine (vendredis et samedis soir, de 17 h 30 à 21 h 15). Il s'agira pour les jeunes d'une opportunité de rencontre avec des pairs.

L'activité sera encadrée par des animateurs d'Un itinéraire pour tous (UIPT) et un employé de la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord (MCC). Des consoles et jeux vidéo de diverses natures seront mises à la disposition des jeunes ainsi que des jeux de société. Les jeux collaboratifs sont encouragés pour faciliter l'établissement de liens entre les jeunes, lesquels sont de divers horizons.

Le contrat octroyé à l'organisme permettra d'embaucher les ressources nécessaires (une coordonnatrice ainsi que trois (3) animateurs) pour la réalisation des activités prévues tout au long de l'année. Une révision de la formule de cette activité a été faite par la Division des bibliothèques, en collaboration avec UIPT. Cet exercice avait pour but d'assurer la meilleure prestation de service auprès des jeunes en terme de contenu et d'encadrement des activités. L'ajout de jeux de société a ainsi été retenu pour faciliter le renouvellement de participants, notamment de filles, et l'arrivée d'un médialab à la bibliothèque, en 2019. Cette nouveauté favorisera également le développement de compétences en lien avec les nouvelles technologies, plus particulièrement la création de vidéos et de jeux vidéos pendant les soirées.

JUSTIFICATION

Ce projet en est à sa dixième année de réalisation et s'avère toujours aussi populaire. En plus de bénéficier d'un lieu de socialisation et de divertissement encadré par une équipe d'intervenants compétents, les jeunes ont l'opportunité de côtoyer un espace culturel enrichissant (la bibliothèque), de découvrir de nouvelles collections et des services qui leur permettent de développer de nouveaux champs d'intérêt et compétences.
Le programme des activités contribuera à l'axe 1 du Plan d'action collectif de Montréal-Nord - Priorité jeunesse «Favoriser la maturité et la persévérance scolaires, et la réussite éducative» en facilitant aux jeunes l'accès et l'usage des outils numériques.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La contribution financière totale de 15 000,00 $ accordé à l'organisme sera financé par le budget de fonctionnement de la division des bibliothèques.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Le projet est annoncé dans le calendrier culturel de l'arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Déploiement de janvier à décembre 2020.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction Performance_Greffe et Services administratifs (Sophie BOULAY)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie DÉSILETS
Chef de division des bibliothèques

ENDOSSÉ PAR Le : 2020-02-27

Claudel TOUSSAINT
Directeur

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 30.01

2020/03/03
13:30

Dossier # : 1200709001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense de 151 028,99 $, taxes incluses, à Énergir pour des travaux de déplacement d'une conduite de gaz, située en arrière du trottoir Est de la rue Jubinville, entre la rue Pascal et le boulevard Maurice-Duplessis et autoriser une dépense de 23 000 $, taxes incluses, pour les contingences, pour une dépense totale de 174 028,99 $, taxes incluses.

Il est recommandé :
QUE soit autorisée une dépense de 151 028,99 $, taxes incluses, à Énergir pour des travaux de déplacement d'une conduite de gaz, située en arrière du trottoir Est de la rue Jubinville, entre la rue Pascal et le boulevard Maurice-Duplessis, conformément à la proposition en date du 4 février 2020;

QUE soit autorisée une dépense de 23 000 $, taxes incluses, pour les contingences;

QUE soit autorisée une dépense totale de 174 028,99 $, taxes incluses;

QUE soit autorisé le Directeur de la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, à signer l'entente de réalisation et tout document relatif à cette entente pour et au nom de l'arrondissement de Montréal-Nord;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Rachel LAPERRIÈRE **Le** 2020-02-27 18:21

Signataire : Rachel LAPERRIÈRE

Directrice de l'arrondissement Montréal-Nord
Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION	**Dossier # :1200709001**
Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense de 151 028,99 $, taxes incluses, à Énergir pour des travaux de déplacement d'une conduite de gaz, située en arrière du trottoir Est de la rue Jubinville, entre la rue Pascal et le boulevard Maurice-Duplessis et autoriser une dépense de 23 000 $, taxes incluses, pour les contingences, pour une dépense totale de 174 028,99 $, taxes incluses.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Montréal-Nord a planifié en 2020 la réalisation de travaux d'aménagement dans la rue Jubinville entre la rue Pascal et le boulevard Maurice-Duplessis. Le concept d'aménagement a été élaboré par la firme Claude Cormier+ associés dont le plan d'aménagement est joint au présent sommaire.

Sans s'y limiter, les travaux du contrat comprennent entre autres :

- la reconstruction complète des trottoirs et des bordures sur la rue Jubinville dans les limites des travaux;
- l'élargissement du trottoir du côté Est de la rue Jubinville;
- la réfection de la chaussée;
- la construction de l'éclairage de la rue;
- la construction de saillies;
- l'abattage des arbres ainsi que l'enlèvement des souches;
- l'aménagement de fosses de plantation et la plantation des arbres.

Le concept proposé, qui prévoit la plantation d'arbres ainsi que l'abattage et l'enlèvement des souches de certains arbres en arrière du trottoir existant du côté Est de la rue Jubinville, entre en conflit avec le positionnement de la conduite de gaz existante se trouvant à la limite de l'arrière trottoir existant (côté Est); Par conséquent, cela nécessite le déplacement de la conduite de gaz dans la chaussée pour permettre la réalisation des travaux.

Le présent dossier vise à autoriser une dépense de 151 028,99 $ taxes incluses pour des travaux de déplacement d'une conduite de gaz, située à l'arrière du trottoir du côté Est de la rue Jubinville, entre la rue Pascal et le boulevard Maurice-Duplessis. Ces travaux seront réalisés par Énergir par l'intermédiaire de son entrepreneur spécialisé.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- Une lettre d'entente (#1) a été signée en date du 6 décembre 2019 entre Énergir et l'arrondissement de Montréal-Nord pour autoriser Énergir à effectuer une évaluation des coûts en lien avec le déplacement de la conduite de gaz. Cette lettre est présentée en pièce jointe.

- CA19 10 497- 9 décembre 2019- Octroyer à WSP Canada inc, pour un montant de 19 910,92 $, taxes incluses, un contrat de services professionnels pour la préparation des plans et devis pour le volet éclairage et la surveillance partielle des travaux dans la rue Jubinville entre la rue Pascal et le boulevard Maurice-Duplessis et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et la firme.

DESCRIPTION

Le présent dossier vise à autoriser une dépense pour des travaux de déplacement de la conduite de gaz, située en arrière trottoir du côté Est de la rue Jubinville, entre la rue Pascal et le boulevard Maurice-Duplessis.
Les travaux comprennent, entre autres :

- Le déplacement et le renouvellement du réseau gazier existant sur la rue Jubinville dans les limites de nos travaux;
- Le renouvellement de sept (7) branchements d'immeubles sur ce tronçon de rue.

Un croquis du tracé du nouveau réseau gazier est joint au présent dossier.

JUSTIFICATION

En raison de la présence de la conduite de gaz qui se trouve en arrière du trottoir du côté Est de la rue Jubinville et sous les arbres existants, il est impératif de faire déplacer cette conduite pour permettre la plantation des nouveaux arbres et pour pouvoir procéder à l'essouchement de certains arbres existants qui ne sont pas en bon état en vue de leur remplacement.

Si la conduite de gaz n'est pas déplacée, le concept proposé ne pourra pas être réalisé.

Une évaluation des coûts des travaux de déplacement de la conduite de gaz a été faite par Énergir puis transmise à l'arrondissement pour approbation et signature sous forme d'entente préalable aux travaux (voir lettre d'entente #2 en pièce jointe). Les coûts de ces travaux ont été évalués à 286 582,52 $ taxes incluses. L'arrondissement de Montréal-Nord doit assumer ce coût dans une proportion de 52,7%, soit un montant estimé de 151 028,99 $ taxes incluses. Ce pourcentage pourra faire l'objet d'un ajustement en fonction des infrastructures réellement touchées par les travaux une fois ceux-ci terminés. Une contingence de 23 000 $ taxes incluses a été prévue pour palier à tout imprévu résultant de ces travaux.

Tel que mentionné dans la lettre d'estimation des travaux fournie par Énergir, en pièce jointe, la valeur des travaux est évaluée à 286 582,52 $ taxes incluses correspondant à la somme des montants suivants:

- Travaux d'Énergir selon la lettre d'estimation: 216 545,36 $;
- Main d'œuvre interne (planification, inspection, équipe spécialisée Énergir pour perçage/abandon : 27 983,13 $;

- Matériaux (tuyau, raccords et accessoires) :4 727,89 $;
- Taxes TPS et TVQ: 37 326,14 $;
- Total du projet 286 582,52 $.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût des travaux de déplacement de la conduite de gaz située en arrière du trottoir côté Est de la rue Jubinville a été évalué à 286 582,52 $, taxes incluses. Cette dépense est assumée à 52,7% par l'arrondissement de Montréal-Nord, soit un montant estimé de 151 028,99 $ taxes incluses et à 47,3 % par Énergir, soit un montant estimé de 135 553,53 $ taxes incluses. Ces pourcentages pourront faire l'objet d'un ajustement en fonction des infrastructures réellement touchées par les travaux une fois ceux-ci terminés.
Une contingence de 23 000 $ taxes incluses a été prévue pour palier à tout imprévu résultant de ces travaux.

La dépense totale assumée par l'arrondissement est 174 028,99 $, taxes incluses et sera financé par le règlement d'emprunt RGCA08-10-0004 "Programme de réfection routière local" de l'arrondissement.

Le détail des informations financières se retrouve dans l'intervention financière.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Si la dépense est reportée à une date ultérieure, Énergir ne pourra pas débuter la phase de planification de travaux de déplacement ainsi que la conception des plans et devis de même que l'exécution des travaux, ce qui pourrait engendrer un retard dans l'exécution du projet.

Si la dépense est refusée, le cas échéant, le projet d'aménagement de la rue Jubinville ne pourra pas être réalisé .

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

À la suite de l'adoption du présent dossier par le conseil d'arrondissement:

- Planification, plans et devis réalisés par Énergir;

- Exécution des travaux de déplacement et de renouvellement du réseau gazier par Énergir.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, l'endosseur atteste de la conformité de ce dossier décisionnel aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction Performance_Greffe et Services administratifs (Daniel ROBERT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Daniel BUSSIÈRES, Montréal-Nord

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Salima AOUF
Ingénieure

ENDOSSÉ PAR Le : 2020-01-31

Denis CHARLAND
Chef de division Études techniques